

**Procès-verbal de la réunion  
du Comité des Loisirs Ste-Hélène  
tenue au domicile de M. Réjean Rajotte le 14 décembre 2016 à 19 h**

**Étaient présents:**

Réjean Rajotte, président

Michel Brouillard, admin

Cindy Bédard, admin

Karen Laflamme, vice-présidente

Jézabelle Legendre, Technicienne en loisirs

Annie Brouillard, admin

Annie Mercier, admin

Caroline Beaudoin, admin

**Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

**Ouverture à 19 h 10 :** Réjean Rajotte souhaite la bienvenue à tous.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Réjean Rajotte fait la lecture de l'ordre du jour du 14 décembre 2016.

Il est approuvé par Michel Brouillard et secondé par Karen Laflamme.

**2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2016.**

Jézabelle Legendre fait la lecture du procès-verbal. Il est proposé par Annie Mercier secondé par Cindy Bédard.

**3. Approbation des revenus et dépenses du mois d'octobre 2016**

**Résolution 21-12-2016**

Jézabelle Legendre détail les revenus et dépenses. Il est proposé par Karen Laflamme secondé par Annie Mercier et résolu à l'unanimité d'accepter les revenus et dépenses présentés par Jézabelle Legendre.

**4. Communiqué et correspondance : Table régionale : 2 février 2017**

La table régionale du loisir estival concerne spécifiquement les camps de jour. Cette rencontre a lieu annuellement et Jézabelle Legendre demande d'y participer encore cette année. Coûts : 97,72\$ taxes incluses plus le kilométrage.

**Résolution : 22-12-2016**

Il est proposé par Cindy Bédard secondé par Michel Brouillard et résolu à l'unanimité par les administrateurs d'autoriser la participation de Jézabelle Legendre à la Table régionale du 2 février et d'accepter les coûts de 97,72\$ en plus du kilométrage. (Granby)

## 5. Retours :

**Dépouillement** : Une superbe édition. Formule idéale!

- L'horaire de 13 h à 16 h -16 h 30 est parfait.
- Les nombreuses stations de jeux gonflables, le maquillage, le coin bricolages ont créé une atmosphère très festive. Super!
- L'idée de la collation fût très efficace et WOW! Attention : Préparer des étiquettes placées en ordre alphabétique pour identifier les boîtes à collation.
- Des commanditaires très généreux!
- Nous avons reçu d'excellents commentaires et aucun négatif. Nous restons ouverts aux suggestions et commentaires constructifs.

**Soccer intérieur** : Tout près de 30 inscriptions à ce jour et la 2<sup>e</sup> soirée d'inscription aura lieu le 11 janvier 2017 au centre de 18 h à 19 h 30. Les entraîneurs sont trouvés. Les chandails seront rouges.

**Budget 2017 (Subvention municipale) : Résolution 23-12-2016**

Il est proposé par Karen Laflamme secondé par Annie Brouillard et résolu à l'unanimité par les administrateurs d'accepter le document final de la demande de subvention 2017.

## 6. Activités à venir

**Sortie de Plein air février** : Tel que décidé, le Comité des loisirs organisera une sortie de glissades sur tubes pour l'ensemble de la population Hélénoise. La destination choisie sera Saint-Louis de Blandford prévu le dimanche 19 février prochain. Tous les détails seront planifiés par Jézabelle Legendre. M. Denis Bélanger offre ses services pour faire la publicité. Un info-Loisir sera envoyé dans toutes les maisons (pas de Bagotier en janvier) en plus du site Internet, le Facebook et via l'école Plein-Soleil.

**Chapiteau, Fanfare et groupe de la Fête Nationale : Résolution 24-12-2016**

Il est proposé par Annie Mercier secondé par Michel Brouillard et résolu à l'unanimité d'accepter les dépenses reliées au chapiteau 40 x 100 (même montant que l'année dernière : (2012,06\$), au groupe Bonté Divine (même montant de l'année dernière : 2000\$) ainsi qu'à la fanfare (montant à déterminer 1800\$).

**Note** : Le Comité veut s'assurer que la Municipalité soit en accord avec l'idée d'une parade pour 2017. Messieurs Réjean Rajotte et Michel Brouillard fera la demande à la prochaine rencontre du conseil de janvier.

**Logistique du camp de jour 2017** : Jézabelle expose ses préoccupations en lien avec la disponibilité des différents plateaux pour l'été 2017. Un nombre maximum d'enfants sera accepté et une plage horaire d'inscription uniquement pour les résidents de Sainte-Hélène-de-Bagot sera prévue. La salle du sous-sol de l'église ainsi que le service de garde de l'école Plein-Soleil sont des options à envisager dans le cas où le chalet des loisirs n'est pas disponible.

## **7. Tour de table sur l'année**

Tous les membres de l'équipe s'expriment sur l'année.

## **8. Divers**

**Projecteurs pour le Chalet des loisirs** : M. André Desmeules propose deux projecteurs et supports seconde main qui pourraient être idéaux pour le chalet des loisirs d'une valeur de 300\$ chacun.

Considérant nos besoins de deux projecteurs dans le nouveaux chalet des loisirs;  
Considérant que nous avons un projecteur mobile qui est en fin de vie;  
Considérant que Jézabelle vérifiera adéquatement les produits afin qu'ils répondent à nos réels besoins.

### **Résolutions : 25-12-2016**

Il est proposé par Annie Mercier secondé par Cindy Bédard et résolution à l'unanimité d'accepter les dépenses de 600\$ pour les deux projecteurs seulement si les produits correspondent aux réels besoins.

## **9. Parole au public**

## **10. Prochaine rencontre :**

**13-Levée de l'assemblée** : Annie Mercier à 20 h

Signature

---

Réjean Rajotte, président

---

Jézabelle Legendre, secrétaire